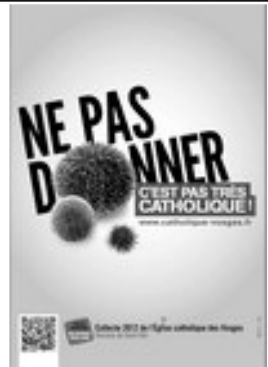


DENIER DE L'ÉGLISE

Qu'est-ce que le denier ?

Depuis plus de 100 ans, l'Église de France vit uniquement des dons de ses fidèles.

Les ressources de l'Église des Vosges proviennent exclusivement de votre générosité. Grâce à ces dons (quêtes, offrandes à l'occasion des célébrations, denier de l'Église...) le diocèse assume l'ensemble de ses charges. Le denier de l'Église est plus particulièrement affecté aux charges liées aux personnes et au financement de la pastorale.



"Chers amis,

Je viens vous solliciter pour le rendez-vous du denier. «Ne pas donner, ce n'est pas très catholique», les associations qui vivent de la solidarité le savent. Toutes les enquêtes le prouvent, les catholiques sont généreux. Pour certains, qui sont proches de l'Église, c'est une formalité. Pour d'autres, plus ou moins éloignés mais attachés aux valeurs transmises par l'Église, le don n'est pas une priorité.

Pour les plus jeunes d'entre vous, le don n'est pas un geste familial. Mais si vous vous reconnaissez dans les valeurs de l'Évangile, vous marquez par votre don l'appartenance à l'Église. Commencez à donner même symboliquement pour ne pas oublier plus tard. Vous permettez ainsi à l'Église de vous accompagner tout au long de votre vie de chrétien.

Pour les plus âgés, les difficultés de la vie comme la nécessaire évolution des paroisses peuvent vous inciter à ne pas donner. Même modeste, votre don est pourtant vital.

À partir de nos petites communautés, vivantes et rayonnantes, le Christ nous invite à continuer sa mission là où nous sommes. N'ayons pas peur, le Christ nous précède et nous accompagne.

Votre générosité permet à Notre Église d'avancer sur le chemin de l'espérance.

D'avance, je vous dis merci. Soyez assurés de ma prière fraternelle.

Mgr. Jean-Paul Mathieu

Dans ce numéro - mai-juin 2012 :

Diaconia 2013 - Retour sur une initiative à saluer : *Page 3*

Gros plan sur la Semaine Sainte : *Pages 4 et 5*

Le coin des jeunes : La soirée "Bol de Riz" avec l'aumônerie

Venir en aide aux autres, oui mais comment ? - Dates des Temps Forts : *Page 6*

Sur le diocèse : Jeanne d'Arc : 600^e anniversaire le 13 mai à Domrémy : *Page 7*

Sur le doyenné : Vers une communauté de paroisses : *Page 8*

Informations paroissiales :

Compte-rendu de la réunion du 19 avril : *Pages 9 et 10*

Carnet familial : *Page 11* - Agenda des messes : *Pages 12 et 13*